

CONSEILS UTILES

- 1 Pour une vie plus respectueuse de l'environnement...
 - * Refuser ce dont vous n'avez pas besoin
 - * Réduire ce dont vous avez besoin
 - * Réutiliser ce que vous pouvez
 - * Recycler quand vous n'avez pas le choix
 - * Composter tout ce qui vous reste
- 2 Laver les mains au savon après avoir manipulé les déchets/ordures
- 3 Ne pas jeter les ordures dans la rue, dans les rivières, les caniveaux...
- 4 S'abonner au service du Groupement d'assainissement pour le ramassage de vos déchets
- 5 Pour aller au marché, utiliser les paniers et refuser les emballages ou sacs plastiques « Foré sacs »



CONTACT GROUPEMENT

GACK (Groupement d'Assainissement de la Confluence de Kindia) est le service mis en place pour assurer l'assainissement dans les quartiers de la confluence. Ce Groupement est opérationnel au marché Yènguèma depuis le mois d'aout 2013.

Le GACK comprend 22 membres composé de tractoriste, balayeurs, éboueurs et charretiers. Il travaille en collaboration avec l'ACEA et CAG44.

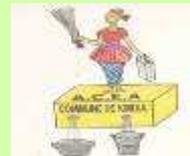
Les membres sont équipés et outillés pour assurer le service de tri/collecte et d'évacuation des déchets dans la zone.

Siège : Marché Yènguèma

Commune Urbaine de Kindia

Tel : (+224) 655 871 351 / 628 879 233

Courriel : gie.gack@yahoo.fr



TRI ET COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS SOLIDES

... À VOUS DE JOUER !



UNE INNOVATION
DANS LA GESTION
DES DÉCHETS
SOLIDES À KINDIA

LE TRI ET LA COLLECTE SÉLECTIVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce guide est conçu pour aider à mieux comprendre le processus de tri et de collecte sélective des déchets dans la ville de Kindia.

→ C'EST QUOI LE TRI ET LA COLLECTE SÉLECTIVE ?

Le tri consiste à arranger ses déchets en les séparant par nature afin d'éviter de les mélanger. C'est un geste et un devoir citoyen qui implique le bon usage des poubelles.

La collecte sélective des déchets consiste à collecter séparément les déchets à la source en fonction de leur nature et/ou en fonction de l'objectif de leur recyclage, valorisation ou traitement.

→ POURQUOI DEVONS-NOUS FAIRE LE TRI ET LA COLLECTE SÉLECTIVE ?

- * Pour faciliter la collecte sélective des déchets
- * Pour favoriser le recyclage de certains déchets
- * Pour limiter l'impact de déchets sur la santé humaine
- * Pour responsabiliser les citoyens aux enjeux environnementaux
- * Pour préserver les ressources naturelles
- * Pour prolonger la durée de vie de la décharge municipale...
- * Pour limiter les risques suivants :

Dépotoir sauvage



Déchets toxiques



→ QUI DOIT FAIRE LE TRI ET OÙ ?

Le tri sélectif est réalisé « à la source » par les producteurs (ménages, commerçants, ateliers de couture, ateliers de coiffure, écoles, services, etc.) ou consommateurs de déchets (unités de valorisation, maraîchers, artisans, etc.).

Les PME d'assainissement facilitent et encouragent tout le processus.

→ QUAND FAIRE LE TRI À LA SOURCE ?

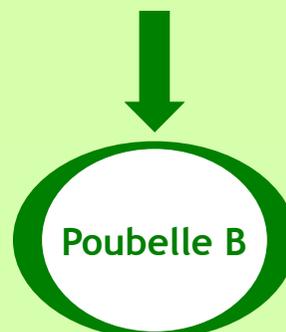
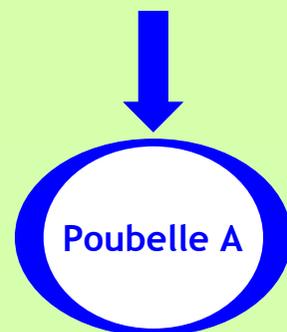
Le tri des déchets doit être fait « à la source », c'est à dire depuis la production ou pendant le balayage/nettoyage des lieux avec la séparation des déchets.

→ COMMENT FACILITER LA COLLECTE SÉLECTIVE « À LA SOURCE » ?

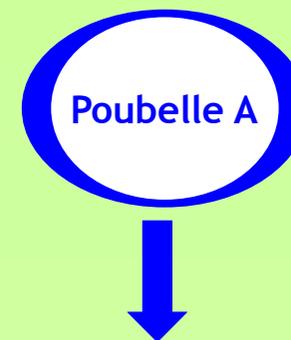
Il suffit de se doter de deux poubelles (ou des sacs) et s'abonner au service du Groupement d'assainissement.

Déchets non valorisables, le tout venant (tissus, plastiques, cheveux, verre...)

Déchets biodégradables, l'organique (épluchures, restes de condiment, feuilles...)



→ COMMENT LES DÉCHETS SONT-ILS COLLECTÉS ?



Remorque bleue



Remorques verte



→ OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Les déchets du code couleur verte « l'organique », vers les maraîchers pour être utilisé comme fertilisant dans les champs.



Les déchets du code couleur bleu « le tout venant », vers la décharge municipale de Koliady.